

Divorcer de manière rapide

La procédure de divorce présente toujours des difficultés. De plus, elle est longue et onéreuse. Pour plus d'économie et un gain de temps, optez pour le divorce par consentement mutuel, moins ruineux et surtout rapide.

Conditions sine qua non du divorce

Accord des époux pour une séparation en bon terme.



++++++++++ Avantages +++++++++

Les cabinets d'avocats proposent deux de leurs avocats pour chaque époux afin d'assurer la contrebalance et l'égalité du divorce dans l'intérêt des deux parties.



Moins coûteux

Environ 2 000 €



Simple

Une seule audience devant le juge



Rapide

Prononcé du jugement entre 1 à 6 mois

Points clés du divorce



Les époux doivent se mettre d'accord sur tout

- La garde et la résidence des enfants, les modalités de visite
- Le montant de la **pension alimentaire** et prestation compensatoire s'il y a lieu
- Le sort du **logement familial** et des autres biens communs
- Le paiement des impôts

Le déroulement de la procédure



Convention de divorce par consentement mutuel Négociation et rédaction de la « convention de divorce

par consentement mutuel » sur assistance des avocats respectifs. La convention doit être équitable et profitable à chacun des époux.

Dépôt de la requête conjointe de divorce devant le juge des affaires familiales

La requête comprend :

- Formulaire en ligne dûment rempli ;
- Convention de partage dûment signé ;
- Une copie du livret de famille ;
- Les actes de naissance de chacun des époux et ceux de leurs enfants;
- Une copie des attestations carte Vitale des deux époux ;
- Toutes les informations concernant la situation du couple et les modalités de partage.